



LANTON
AUDENGE
BIGANOS
MARCHEPRIME
MIOS

Taxe de séjour 2020

Hôtel non classé - LE TERMINUS

La taxe de séjour est une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de l'Office du Tourisme du Cœur du Bassin d'Arcachon. Elle est affectée à des opérations touristiques pour favoriser le développement économique local et financer notamment des mesures de préservation de l'environnement. Nous vous remercions donc de contribuer à l'amélioration de votre destination et nous vous souhaitons un agréable séjour sur notre territoire !

Tarifs par nuitée et par personne

Type de chambre	Tarif global à régler
<p>Chambre double à 60 € hors saison</p> <p>1 personne 1.80 € 2 personnes 1.80 € 1 adulte + 1 enfant 0.90 €</p>	
<p>Chambre famille à 80 € hors saison</p> <p>3 adultes 2.40 € 4 adultes 2.40 € 2 adultes + 1 enfant 1.60 € 1 adulte + 2 enfants 0.80 € 2 adultes + 2 enfants 1.20 €</p>	
<p>Chambre double à 80 € en saison</p> <p>1 personne 2.30 € * tarif plafond 2 personnes 2.40 € 1 adulte + 1 enfant 1.20 €</p>	
<p>Chambre famille à 100 € en saison</p> <p>3 adultes 3.00 € 4 adultes 3.00 € 2 adultes + 1 enfant 2.00 € 1 adulte + 2 enfants 1.00 € 2 adultes + 2 enfants 1.50 €</p>	

* Exemple pour un hôtel non classé à 100 € HT la nuit pour 4 personnes dont 2 enfants :
 $100€ / 4 = 25€$ la nuit par personne, $25€ \times 3\% = 0.75€$ le montant de la Taxe de séjour par personne
 $0.75€ \times 2$ personnes assujettis (exonération pour les mineurs) = 1.50 € de taxe de séjour pour cette nuitée

EXONERATIONS

- * les enfants de moins de 18 ans,
- * les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire COBAN,
- * les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- * les personnes étant redevables de la taxe d'habitation sur le territoire COBAN.

POUR TOUTE INFORMATION

Office du Tourisme Cœur du Bassin

Tél : 05.57.70 67.56

taxedesejour@tourisme-coeurdubassin.com